

PUBLICATION



L'ÉDUCATION, LA CULTURE
DE LA PAIX ET LA CITOYENNETÉ
AFRICAINES COMME OUTILS
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU CONTINENT



La Commission de l'Union africaine tient à exprimer sa gratitude à la République d'Angola et à l'UNESCO pour leur coopération et leur soutien dans la production de cette publication, en particulier à l'Ambassadeur Diekumpuna Sita José, Coordonnateur du Comité national de gestion de la Biennale de Luanda, Angola, ainsi que Isaias Barreto da Rosa, coordinateur international de la Biennale de Luanda et chef du bureau de l'UNESCO et représentant en RDC et Maria Helena Mota, coordinatrice internationale adjointe de la Biennale de Luanda, pour leur coordination louable.

Un grand merci à Mme Rita Bissoonauth, directrice du Bureau de liaison de l'UNESCO pour l'UA et la CEA en Éthiopie, et à M. Rodney Ondjika, agent de liaison de l'UNESCO pour l'UA et la CEA, pour leur parrainage et leur logistique ; ainsi qu'à l'équipe de la communication de l'UNESCO et, en particulier, à Joana Simões Piedade et Sita Gino Nkelani, qui ont contribué à la production et à l'édition du contenu.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

- 4 PRÉFACE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA
- 5 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNESCO
- 6 MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA
- 8 ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE COMME CATALYSEUR POUR FAIRE TAIRE LES ARMES EN AFRIQUE
- 10 RENFORCER LA CULTURE DE LA PAIX À TRAVERS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN AFRIQUE
- 12 EFFORTS ET RÉALISATIONS DANS LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS
- 14 INTRODUCTION DU THÈME DE L'ANNÉE DE L'UA 2024
- 16 LES FEMMES ET LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE
- 18 REFLEXION SUR LA CULTURE DE LA PAIX SUR LE CONTINENT: L'UNESCO ET LA BIENNALE DE LUANDA POUR L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS
- 20 APPEL À CONTRIBUTIONS – AU ECHO 2024 ÉDITION L'ÉDUCATION
- 23 LA GRANDE BANNIÈRE DE L'ART AFRICAIN (GAAB) ET LE DÉFI KILIMANDJARO DE LA JOURNÉE DE L'AFRIQUE
- 25 L'AFRIQUE CÉLÈBRE : LIBÉRER LES ARTS, LA CULTURE ET LES AFFAIRES
- 26 LIBÉRER LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE : LA CULTURE COMME CATALYSEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 28 LE MARCHÉ COMMUN DU FILM AFRICAIN COMME OUTIL D'INTÉGRATION
- 30 PRÉSENTATION DES 6 THÈMES DES FORUMS THÉMATIQUES
- 32 PROGRAMME DE LA BIENNALE DE LUANDA – 3^{ÈME} ÉDITION
- 36 DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL
- 31/36 PHOTOS

PRÉFACE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA



S.E. M. Moussa Faki Mahamat
Président de la Commission de l'Ua

A travers le monde entier, plus que jamais, la paix est à l'esprit de tout un chacun. D'aucun dirait, le monde est en ébullition ! Néanmoins, des lueurs d'espoir continuent d'éclairer l'esprit de chaque acteur afin de dissiper ces fracas assourdissants, dévastateurs, effroyables. Ainsi, la troisième édition de la Biennale de Luanda qui a pour thème « L'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine comme outils pour le développement durable du continent », est une chance, un couloir d'espérance pour l'avancement de l'Afrique que nous voulons et particulièrement l'un de ses programmes phares 'faire taire les armes à l'horizon 2030'.

Plus encore, l'Union africaine est à l'écoute de tous. Elle œuvre en étroite collaboration avec ses partenaires clés, Communautés économiques Régionales et ses Etats membres ainsi que les institutions dédiées à la paix, afin de répondre aux attentes pressantes des citoyens africains et du monde.

Bien plus, notre Organisation continentale, apprécie à sa juste valeur toute action convergeant vers la paix durable à l'échelle planétaire. La remarquable initiative du Gouvernement Angolais, adoptée lors de la 24e session de la Conférence en 2015 par la décision 558/XXIV, des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union africaine, vient à point nommé. Quoi de plus louable que de voir la République d'Angola prendre en charge d'organiser une biennale de la culture pour la paix, afin d'œuvrer continuellement/progressivement à la mise en œuvre des objectifs 16 et 17 de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et des 7 aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique sur la paix et la sécurité en Afrique ?

La collaboration tripartite UA-UNESCO-Angola qui permet de perpétuer ce programme remarquable en faveur de la paix, est un signe qu'ensemble nous pouvons y parvenir. Le dialogue intergénérationnel prévu au programme de la Biennale de Luanda reste une opportunité d'un échange franc et conscient avec la jeunesse africaine, si précieuse, si décisive et si centrale pour le développement de notre continent.

Cette 3eme édition se tient dans un contexte spécial qui est caractérisé par l'admission récente de l'UA comme membre du G20. Ce n'est, assurément, pas lui enlever de sa valeur !

L'espoir est encore permis et nos populations sont prêtes à nous soutenir dans les actions qui de concert, permettront de ramener une paix durable et un développement innovant à l'échelle de notre cher continent.

Unissons-nous pour la paix en Afrique, pour la paix d'Afrique, pour la paix au service de l'Afrique !

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNESCO



M. Xing Qu

Directeur général adjoint de l'UNESCO

Le maintien de la paix est devenu une tâche de plus en plus complexe face à l'escalade des tensions politiques mondiales. Dans un monde où la résolution des conflits et la consolidation de la paix sont fondamentales pour le bien-être des nations et la poursuite du développement durable mondial, la Biennale de Luanda est un symbole d'espoir. Avec le succès retentissant de ses éditions précédentes en 2019 et 2021, l'UNESCO réaffirme son engagement ferme à renforcer les collaborations et les réseaux qui promeuvent une culture de la paix à travers l'Afrique.

La Biennale de Luanda 2023 se veut donc un événement de référence centré, dans cette édition, sur le thème crucial de «L'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine comme outils pour le développement durable du continent». Il semble urgent de privilégier l'éducation et le dialogue constructif par rapport au conflit, en veillant à ce que chaque individu assume naturellement le rôle de défenseur de la paix. À travers ce forum panafricain, nous encourageons la création et le renforcement d'initiatives qui impliquent les écoles et les universités, les organisations politiques, les secteurs publics et privés, les institutions religieuses et la société en général dans l'effort d'inculquer une culture de la paix aux jeunes Africains.

Nous sommes convaincus qu'avec de la persévérance, nous pouvons faire un nouveau pas en avant sur la voie de l'Afrique que nous voulons voir - un continent plus prospère, plus développé, où la paix enrichit la vie de chacun. Tout au long de ces trois jours de la Biennale de Luanda 2023, nous prévoyons un échange fructueux d'expériences et de connaissances du monde entier. Notre aspiration collective est de contribuer à promouvoir l'éducation comme facteur clé du développement. Nous souhaitons à tous les participants une Biennale fructueuse et qu'il soit possible, au cours de cette rencontre prometteuse, de réunir les différents acteurs impliqués, en mettant un accent particulier sur l'implication des jeunes et des femmes, et en reconnaissant et renforçant leur rôle important dans la promotion de la paix à travers le continent.

Dans un monde marqué par la turbulence et l'incertitude, l'UNESCO, en collaboration avec l'Union africaine et le gouvernement angolais, est fière d'annoncer la troisième édition de la Biennale de Luanda - «Forum panafricain pour la culture de la paix». Cet événement, prévu du 22 au 24 novembre à Luanda, en Angola, promet d'être un moment crucial dans la quête de la promotion de la paix sur le continent africain.

Je voudrais exprimer, au nom de Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, notre profonde gratitude à Son Excellence, M. João Lourenço, Président de la République d'Angola, pour avoir une fois de plus accueilli avec tant de générosité cet événement continental et mondial de la plus haute importance. En outre, je voudrais souligner le renforcement du partenariat entre l'UNESCO et l'Union africaine, sous la direction de Son Excellence, M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine. Ensemble, nous nous engageons à assurer la réussite de cette troisième édition de la Biennale de Luanda.

MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA



**S. E. Mme. Dalva Mauricia Calombo
Ringote Allen**

*Ministre d'État chargé des affaires sociales de
la République d'Angola*

Chers lecteurs,

A chaque édition de la Biennale de Luanda - Forum panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence, nous choisissons un thème central qui s'aligne sur les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et, simultanément, sur les Objectifs de développement durable-2030 des Nations unies.

En novembre 2021, le thème de l'Union africaine « **Arts, culture et patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons** » a été érigé en priorité, tout comme la volonté politique de « **Faire taire les armes en Afrique d'ici 2030** ».

Dans cette troisième édition, nous sommes appelés à débattre sur : « **L'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine en tant qu'outils pour le développement durable du continent** ».

C'est donc avec un grand honneur que j'ai accepté de parler d'un sujet que Son Excellence João

Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République et champion de l'Union africaine pour la Réconciliation et la Paix en Afrique, considère comme fondamental pour la construction de la paix et du progrès sur notre continent : le « **Dialogue intergénérationnel** ».

En effet, nous vivons aujourd'hui à une époque de changements rapides et de profondes transformations sociales.

La technologie, l'économie, la politique et la société sont en constante évolution.

Dans ce contexte, il est essentiel que les générations plus âgées et plus jeunes communiquent, interagissent directement et apprennent les unes des autres.

La génération plus âgée a une grande expérience et une grande sagesse à partager.

Ils ont connu de nombreux défis, triomphes et échecs, et ont donc beaucoup à nous apprendre sur la résilience et la persévérance.

La jeune génération peut apporter des idées, de l'énergie et une vision plus audacieuse.

Ils sont de l'ère numérique, à l'aise avec les nouvelles technologies, un facteur déterminant dans l'évolution de notre monde. Ils favorisent l'innovation et protègent l'environnement. Ils sont capables d'établir des ponts entre des acteurs issus de milieux sociaux différents.

Reconnaissant leur poids démographique et l'importance d'impliquer les jeunes dans le processus de construction de la paix et du développement durable sur le continent, un moment spécial sera consacré au dialogue

entre les leaders présents à la 3ème édition de la Biennale de Luanda et les représentants de la jeunesse lors de la session inaugurale du 22 novembre, sous le slogan : « **Les jeunes, acteurs de la promotion d'une culture de la paix et des transformations sociales du continent** ».

À cette occasion, nous espérons que les hommes d'État nous parleront de la vision stratégique intégrée dans leurs politiques publiques respectives en faveur de l'implication des jeunes dans les processus de prévention de la violence et de résolution pacifique des conflits.

Cette interaction permettra aux jeunes de présenter les meilleures pratiques liées à la promotion d'une culture de la paix ; il s'agit d'idées ou d'actions innovantes qui ont déjà été menées avec un impact réel sur leurs communautés et qui peuvent être reproduites à grande échelle.

Les jeunes présenteront leurs points de vue et poseront des questions aux dirigeants sur les défis les plus pertinents, tels que :

Encourager l'esprit d'entreprise chez les jeunes, plaider en faveur d'un plus grand engagement civique et des droits des citoyens, de l'employabilité et de la formation technique et professionnelle, améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux, jeter des ponts entre les différents groupes sociaux, promouvoir les investissements dans les industries culturelles et créatives, ainsi que les économies vertes et bleues.

Au-delà des 18 jeunes qui auront le privilège d'interagir directement avec les dirigeants continentaux lors de la session inaugurale, d'autres prendront part aux débats thématiques prévus, compte tenu du format hybride (présentiel et virtuel) de l'événement.

En promouvant le Dialogue Intergénérationnel dans cette édition, nous sommes convaincus que nous pouvons emprunter la bonne voie vers la création d'un environnement propice à la valorisation des capacités des jeunes dans le processus de construction d'une paix durable et soutenable pour le continent africain.

Merci beaucoup.



ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE COMME CATALYSEUR POUR FAIRE TAIRE LES ARMES EN AFRIQUE



S. E. Amb. Bankole Adeoye
*Commissaire aux Affaires politiques,
Paix et sécurité,
Commission de l'Union africaine*

L'accent mis par l'Union africaine sur l'exploitation de l'éducation, de la culture de la paix et de la citoyenneté africaine pour le développement durable souligne l'engagement à promouvoir un développement holistique et inclusif sur l'ensemble du continent. Cette approche reconnaît l'importance de l'éducation à la paix et du sentiment d'identité dans la promotion d'une croissance et d'une stabilité durables.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui constitue le cadre stratégique de la transformation socio-économique du continent, ainsi que le programme «Faire taire les armes», soutenu par la promotion de la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, l'État de droit et le constitutionnalisme, continuent de guider les États membres de l'UA.

En effet, la promotion de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale est essentielle au développement durable. L'UA a multiplié les initiatives de prévention et de résolution des conflits et de consolidation de la paix, encourageant le dialogue, la réconciliation et la résolution pacifique des différends. À travers la promotion de la culture de la paix, l'UA vise à créer un environnement propice au développement, où les gens peuvent vivre en sécurité et en harmonie.

La culture de la paix doit être ancrée dans l'apprentissage, la connaissance et l'éducation de qualité, qui sont des facteurs cruciaux pour favoriser la coexistence des communautés et le développement durable. L'Union africaine a pour objectif de renforcer le capital humain, autonomiser les individus et constituer une main-d'œuvre qualifiée capable de contribuer à la paix et au progrès économique. L'approche de la société dans son ensemble, qui tient compte des droits et du bien-être des enfants, en particulier des filles, est fondamentale pour la Renaissance africaine. En dotant les citoyens africains de connaissances et de compétences, l'UA voudrait leur permettre de participer activement au développement

de leur pays et de créer un avenir meilleur pour eux-mêmes, leurs communautés et le continent.

Le concept de citoyenneté africaine promu par l'Union africaine vise à favoriser un sentiment d'appartenance, d'identité partagée et de solidarité entre les Africains. Il met l'accent sur le fait que les individus ne sont pas seulement des citoyens de leurs pays respectifs, mais qu'ils font également partie d'une communauté africaine plus large. L'UA encourage l'intégration et la coopération régionales, en promouvant des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, afin de renforcer l'intégration économique et de promouvoir la collaboration transfrontalière. En renforçant la citoyenneté et l'intégration africaines, l'UA exploitera le potentiel collectif des nations africaines et favorisera le développement durable à l'échelle du continent.

L'Union africaine reconnaît que la réalisation du développement durable nécessite une collaboration et des partenariats entre les différentes parties prenantes. À cet égard, l'UA s'engagera davantage avec les États membres, les Communautés économiques régionales (CER), les organisations de la société civile, le secteur privé, les groupes de réflexion et les partenaires internationaux pour partager les meilleures pratiques et promouvoir les synergies visant à coordonner les efforts et à garantir des approches cohérentes dans le domaine de l'éducation, la consolidation de la paix et de citoyenneté sur l'ensemble du continent.

Troisième édition du Forum panafricain sur la culture de la paix - Biennale de Luanda

Conformément à l'engagement de l'UA de promouvoir la synergie par la collaboration et à la décision 558/XXIV de la vingt-quatrième session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, la Commission de l'UA continue de collaborer avec le gouvernement angolais et l'UNESCO pour créer les conditions du Forum panafricain pour la culture de la paix - la Biennale de Luanda. La trente-quatrième session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) a adopté, en février 2021, la

décision Assembly/AU/Dec.811 (XXXIV), par laquelle elle a « réitéré son engagement à faire de la Biennale une initiative clé pour faire face aux multiples crises et conflits auxquels le continent est confronté et le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, s'est engagé à renforcer l'orientation stratégique de la Biennale autour de l'éducation à la paix ».

C'est aussi l'occasion d'apprécier les efforts du gouvernement angolais pour organiser la troisième édition du Forum panafricain sur la culture de la paix - Biennale de Luanda et le rôle de Son Excellence, le Président João Manuel Gonçalves Lourenço, en tant que champion de l'UA « pour la paix et la réconciliation en Afrique ».

Ces réflexions mettent en évidence l'approche multidimensionnelle adoptée par l'Union africaine pour mettre l'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine au service du développement durable. En intégrant ces éléments dans ses politiques, programmes et initiatives, l'UA contribue de manière positive à la création d'une Afrique prospère, pacifique et unie qui ne laisse personne de côté.



RENFORCER LA CULTURE DE LA PAIX À TRAVERS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN AFRIQUE



S.E. Amb. Minata Samaté Cessouma
*Commissaire à la santé, aux affaires
humanitaires et au développement social,
Commission de l'Union africaine*

coordonner efficacement les contributions des États membres, des partenaires stratégiques et des parties prenantes en vue d'améliorer le secteur des ICC sur le continent.

Les industries culturelles et créatives jouent un rôle important dans le développement inclusif, la bonne gouvernance, l'autonomisation économique, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, le commerce et l'intégration régionale. Le développement des industries culturelles et créatives africaines ne peut se faire sans donner la priorité à l'éducation des enfants et des citoyens africains en général. Au cours de l'analyse des ICC, l'éducation, le renforcement des capacités et la durabilité ont été identifiés comme quelques-uns des facteurs qui affectent la performance et la croissance des ICC en Afrique. Le thème de la troisième édition de la Biennale de Luanda, prévue du 22 au 24 novembre 2023, est : **«L'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine comme outils pour le développement durable du continent»**. Par conséquent, pour renforcer les ICC en Afrique, nous devons éduquer les citoyens sur les avantages de cette ressource inexploitée. Cela soutiendra également les efforts visant à renforcer la cohésion sociale et la culture de la paix sur le continent.

À la lumière de ce qui précède, la Commission de l'UA est en train de rédiger une politique continentale d'éducation artistique afin de garantir que les arts, la culture et le patrimoine soient mis en valeur dans les programmes scolaires.

À l'occasion de la troisième édition de la Biennale de Luanda, un forum panafricain pour une culture de la paix, nous aimerions partager les réalisations que nous avons faites dans le domaine des industries culturelles et créatives (ICC) sur le continent. Depuis la dernière biennale qui s'est tenue à Luanda, en Angola, en 2021, nous avons fait de grands progrès dans la révision et l'amélioration de nos politiques continentales visant à soutenir les industries culturelles et créatives.

L'approbation, par la quarante-troisième session ordinaire du Conseil exécutif tenue à Nairobi (Kenya) en juillet 2023, du Plan d'action révisé de l'UA sur les industries culturelles et créatives (ICC) est l'une des principales pierres angulaires. Le Plan d'action de l'UA sur les industries culturelles et créatives (ICC) est un guide pour le développement et le renforcement des ICC africaines afin de faciliter l'obtention d'un impact social et économique plus large. Le plan d'action fournit un cadre qui permet de

Afin d'aider nos travailleurs culturels et créatifs à trouver des marchés pour leurs produits, l'Union africaine a signé un protocole d'accord avec l'Association de l'artisanat africain et de la maison de la culture de Turquie, en septembre 2023. La Maison africaine de la culture, comme on l'appelle communément, est une occasion unique pour les femmes africaines d'accéder aux marchés au-delà de l'Afrique et d'obtenir des formations axées sur les compétences afin d'améliorer leur créativité dans le domaine des arts et de l'artisanat. Nous sommes convaincus que le protocole d'accord avec la Maison africaine de la culture en Turquie constituera une plateforme de partage des connaissances et des compétences pour les femmes africaines et turques dans les secteurs de la culture et de la création. C'est grâce à cette collaboration que nous pourrons mettre en relation les femmes des secteurs de la mode, de l'art et de l'artisanat et du cinéma afin d'améliorer la qualité, la quantité et la distribution de nos produits créatifs.

Les œuvres cinématographiques et audiovisuelles occupent une place de plus en plus importante dans nos sociétés et constituent donc un puissant outil pédagogique pour la promotion de la culture de la non-violence et de la paix. Ainsi, la promotion de la paix passe aussi par l'encouragement des producteurs de films à promouvoir la culture de la paix, comme le souligne le protocole d'accord signé le 28 décembre 2012, instituant le Prix spécial de l'UA pour la paix et la sécurité au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou.

Nous avons également signé un accord avec la République du Kenya pour accueillir le secrétariat temporaire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CETA) en marge de la trente-sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA qui se tiendra à Addis-Abeba, en Éthiopie, en février 2023. L'objectif de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma est de développer et de renforcer les industries africaines de l'audiovisuel et du cinéma en Afrique. La signature de cet important instrument permettra à la CETA d'être opérationnelle et de remplir son rôle principal qui est la campagne de plaidoyer pour la ratification des statuts de la CETA et la promotion du développement de l'industrie audiovisuelle et cinématographique sur le continent.

Le lancement du site temporaire du Grand Musée d'Afrique (GMA), un projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA, qui a eu lieu à la Villa Boulkine à Alger, en Algérie, le 14 juin 2023, est une autre étape remarquable dans le secteur culturel du continent. L'événement de lancement a été accompagné par le lancement de la première exposition continentale intitulée : « Musique : Le battement de cœur de l'Afrique », qui s'est tenue au musée du Bardo. L'exposition présentait des instruments de musique provenant de cinq régions d'Afrique orientale, occidentale, septentrionale, centrale et australe.

Le lancement a été suivi de la cérémonie de signature de l'accord d'accueil entre l'Union africaine et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire. Le Grand Musée d'Afrique (GMA) est un musée contemporain dynamique et interactif destiné à la collecte, à la préservation, à l'étude et à la diffusion de l'histoire, du patrimoine matériel et immatériel de l'Afrique. L'Union africaine, en partenariat avec le gouvernement algérien, par l'intermédiaire du Grand Musée d'Afrique (GMA) et d'autres musées panafricains, met en place des structures pour préserver, promouvoir et mettre en valeur les ressources patrimoniales restituées.

La création du Grand Musée de l'Afrique est motivée par la reconnaissance de la relation complexe entre la protection de la diversité culturelle et la promotion du pluralisme culturel, d'une part, et le développement du continent, d'autre part. Il est ancré dans l'idée que la protection, la préservation et la promotion des ressources et du patrimoine culturels sont des responsabilités vitales partagées conjointement par les citoyens, la société et l'État.

En franchissant ces étapes, nous apprécions le soutien que nous avons reçu de nos partenaires, des institutions culturelles panafricaines ainsi que des professionnels de la culture et de la création en Afrique et dans la diaspora. Avec leur soutien continu, nous espérons sincèrement utiliser les ICC pour soutenir les économies de nos États membres, offrir des possibilités d'emploi à nos jeunes et contribuer à renforcer la cohésion sociale et la culture de la paix en Afrique.

EFFORTS ET RÉALISATIONS DANS LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS



S.E. Amb. Josefa L. C Sacko
*Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable,
Commission de l'Union africaine*

Le Département de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'Économie Bleue et de l'Environnement Durable (ARBE) de l'Union africaine (UA) est responsable de la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, aux plans à moyen terme et autres cadres juridiques et politiques continentaux. Le département ARBE vise à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent grâce à des initiatives visant à prévenir la violence et à résoudre les conflits liés aux ressources naturelles, au climat et à l'environnement.

Le Département ARBE s'engage à prévenir la violence et à résoudre les conflits dans les zones rurales d'Afrique. L'une de ses réalisations est la création du "Système d'alerte précoce et d'action précoce multirisques en Afrique" (AMHEWAS), qui vise à réduire les pertes et les dommages dus aux catastrophes en Afrique en surveillant et en alertant sur divers risques tels que la sécheresse, les inondations et les fortes pluies. L'AMHEWAS devra être lié au Système d'alerte précoce aux conflits du département Paix et Sécurité de l'AUC, ce qui permettra une réponse coordonnée pour prévenir ou atténuer les conflits pouvant survenir

suite à des catastrophes naturelles ou à une pénurie de ressources. Le Département ARBE travaille également à établir une Capacité civile continentale pour la préparation aux catastrophes et la réponse, qui aidera à répondre aux catastrophes dans les États membres de l'UA et évitera d'aggraver la crise, qui peut causer des conflits si elle n'est pas bien gérée.

Le Département ARBE estime également que l'eau est une source de coopération, et non de conflit, en Afrique. Il œuvre à prévenir et à résoudre les litiges liés aux ressources en eau partagées en favorisant le dialogue régional, en renforçant la confiance et en renforçant les capacités. Il appuie la mise en œuvre des accords et protocoles régionaux sur les bassins transfrontaliers, tels que le Protocole de la SADC sur les cours d'eau partagés, et la création d'organisations de bassin pour faciliter la gestion conjointe. Il promeut également l'élaboration de plans de gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du bassin (Plans IWRM) qui évaluent le potentiel en eau et en autres ressources naturelles du bassin, ainsi que la vulnérabilité et les risques liés au climat.

Le Département aide également à mobiliser des investissements pour la sécurité de l'eau en Afrique, grâce au Programme continental d'investissement dans l'eau pour l'Afrique (AIP), qui a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique - Plan d'action prioritaire 2 (PIDA-PAP 2). Le Département assiste les États membres dans l'élaboration de programmes d'investissement dans l'eau qui répondent à leurs besoins et défis en matière d'eau. De plus, le Département cherche à accéder au financement climatique pour les projets liés à l'eau, tels que le Programme de préparation multi-pays du Fonds vert pour le climat (FVC) pour l'Afrique sur la sécurité de l'eau résiliente

au climat, qui vise à renforcer les capacités de 14 pays à préparer des projets d'investissement dans l'eau pour le FVC.

Le Département ARBE dirige également de nouvelles initiatives prévues qui renforceront son rôle dans la gestion des eaux transfrontalières en Afrique. Il s'agit notamment de :

- L'initiative Team Europe (TEI) sur la gestion des eaux transfrontalières en Afrique. Une proposition a été soumise à la TEI dont l'objectif principal est de renforcer les capacités institutionnelles de l'Afrique en matière de gestion des eaux transfrontalières, y compris celles de la CUA. Elle comporte également un volet pour la préparation de programmes d'investissement dans l'eau.
- Programme régional africain de résilience au climat. Ce projet est d'environ 10 millions de dollars US où sont inclus les questions de gestion des risques de catastrophe, de résilience au climat, de financement climatique et d'investissement dans l'eau. La Banque mondiale est le partenaire financier ciblé pour ce projet. Une proposition a été soumise pour examen par la Banque mondiale.
- Programmes de formation sur le droit international de l'eau, la coopération transfrontalière, la IWRM et la gestion des conflits. Ces programmes visent à améliorer les connaissances et les compétences des différentes parties prenantes impliquées dans les questions liées aux eaux transfrontalières.

Le Département ARBE adopte une approche globale et proactive pour prévenir les conflits liés à l'eau, aux ressources naturelles et au changement climatique. Le Département produit des connaissances pour comprendre les conflits potentiels liés aux ressources naturelles, au changement climatique et à la sécurité de l'eau ; et prend des mesures appropriées telles que le renforcement des systèmes institutionnels et la facilitation des investissements vers une sécurité de l'eau inclusive et résiliente au climat tenant compte des problèmes de fragilité. Le Département est convaincu qu'en travaillant ensemble, l'Afrique peut parvenir à une gestion durable et pacifique de ses ressources en eau partagées.

La stratégie de l'Économie Bleue Africaine est un outil clé pour promouvoir la stabilité et la prévention des conflits sur le continent. Elle s'attaque à certaines des causes profondes des conflits en encourageant la collaboration entre les

États africains pour gérer leurs ressources marines de manière durable et pacifique. De plus, elle met l'accent sur le renforcement de la sécurité et de la gouvernance maritimes, essentiels pour lutter contre les activités illégales qui causent l'instabilité dans les zones côtières.

De plus, la stratégie s'aligne sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier ceux liés à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois et à la sécurité alimentaire. Elle vise à réduire les conditions conduisant à l'instabilité et aux conflits en favorisant le développement économique et la création d'emplois dans les communautés côtières, soutenus par des cadres tels que la Charte de Lomé et la Stratégie maritime intégrée africaine 2050 qui fournissent une base pour la coopération et la coordination régionales dans le domaine des défis de sécurité maritime.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces stratégies, la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont organisé un atelier de validation en juillet 2023 pour combler les lacunes dans les lignes directrices politiques sur la pêche INN et l'amélioration de la transparence des pêches en Afrique. La réunion a favorisé la collaboration entre les parties prenantes et élaboré des stratégies pour lutter contre la pêche INN dans la région.

Le département soutient également la mise en œuvre de mesures d'adaptation basées sur les communautés, telles que la gestion durable des terres, la conservation de la biodiversité, la protection des écosystèmes et la promotion des sources d'énergie renouvelables. Le département travaille à la mise en œuvre des meilleures pratiques parmi les États membres pour s'adapter au changement climatique. Ces initiatives contribuent à réduire les conflits découlant de la rareté des ressources naturelles, de l'insécurité alimentaire, des migrations forcées et de la pauvreté.

En conclusion, le département ARBE de l'UA joue un rôle important dans la prévention de la violence et le règlement des conflits sur le continent africain grâce à des initiatives et des programmes visant à promouvoir la coopération régionale, la gestion durable, l'adaptation au changement climatique et le développement de l'économie bleue. Ces initiatives contribuent à renforcer la paix et la sécurité en Afrique, ainsi qu'à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063.

INTRODUCTION DU THÈME DE L'ANNÉE DE L'UA 2024



S.E. Prof. Mohammed Belhocine
*Commissaire à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation,
Commission de l'Union africaine*

Lors de son Sommet de février 2023, l'Union africaine a adopté l'éducation comme thème de l'année 2024, sous le titre suivant : « Éduquer une Afrique en forme pour le 21^e siècle : construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique. »

Faire de l'éducation le thème de l'année 2024 est une étape importante qui devrait braquer les projecteurs continentaux sur la mise en place de systèmes résilients pour un accès accru à une éducation inclusive, de qualité et pertinente en Afrique. La mise en œuvre du thème de l'année 2024 de l'UA se fera, dans la mesure du possible, par le biais d'activités et d'initiatives concrètes et percutantes aux niveaux national, régional, continental et mondial.

Il s'agit d'une étape cruciale dans l'engagement de l'UA à améliorer la vie des citoyens à travers le continent. L'éducation est unanimement reconnue comme un facteur clé pour

aider à réduire la pauvreté, améliorer la santé publique, augmenter la croissance économique et, surtout, élargir les choix des personnes en les autonomisant, ce qui contribue essentiellement au développement humain et durable. Ainsi, en faisant de l'éducation le thème de l'année 2024, l'UA fait un pas important vers la création d'un avenir meilleur pour tous les Africains.

La mise en œuvre du thème de l'année 2024 dépendra de la contribution de tous les partenaires de l'espace éducatif en Afrique, et la manière d'influer sur l'éducation et le développement des compétences dans les États membres de l'UA sera cruciale. L'Union africaine a élaboré une feuille de route sur ce thème qui identifie des actions concrètes et percutantes susceptibles de transformer les systèmes éducatifs en Afrique, dans le sens d'une plus grande inclusion, d'une plus grande équité et d'une meilleure adéquation aux besoins de l'économie du XXI^e siècle.

Il s'agit notamment de dix domaines prioritaires tels que l'apprentissage fondamental, la réforme de la profession d'enseignant, les STIM, la généralisation de solutions numériques innovantes, faisables et durables fondées sur des données probantes, la décolonisation de l'enseignement de l'histoire africaine, l'attention portée au

niveau des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), l'augmentation du financement durable et l'investissement systématique dans l'éducation en tant que domaines prioritaires, qui définiront son thème pour l'année 2024.

Le fait que l'éducation soit le thème de l'année 2024 permettra de renforcer la dynamique créée lors du Sommet des Nations unies sur la transformation de l'éducation et, en collaboration avec les États membres et les partenaires, de mettre l'accent, à l'échelle du continent, sur le redressement après la Covid-19 et sur la mise en place de systèmes éducatifs résilients.

L'accent sera mis sur la promotion, le développement et la mise en œuvre de stratégies de transformation efficaces, durables et systémiques pour l'éducation en Afrique, en profitant de l'élan mondial. Elle devrait également stimuler la mise en œuvre des déclarations émanant des moments clés de l'éducation continentale et mondiale, notamment la quatrième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (STC-EST4), les déclarations du Sommet des Nations unies sur la transformation de l'éducation et l'événement parallèle de haut niveau sur la transformation de l'éducation en Afrique.

L'UA a également appelé les États membres de l'UA à s'engager à investir dans l'éducation et à améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous. Il s'agit notamment d'investir dans les infrastructures, de former les enseignants et d'offrir des bourses aux étudiants. Cet investissement contribuera à garantir l'accès universel aux compétences et aux connaissances, nécessaire pour réussir.

Bien que l'accent soit mis sur l'éducation au cours de l'année 2024, les actions initiées continueront d'être suivies, soutenues et affinées à l'avenir, pour la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063.





S. E. Mme. BINTA DIOP

Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine sur les femmes, la paix et la sécurité

Le Bureau de l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, dans son dévouement inébranlable à la Biennale de Luanda, s'efforce de reconnaître et de célébrer les dialogues initiés par le biais de cette Biennale. Cette troisième édition est une nouvelle preuve de l'engagement solide des dirigeants angolais à faire taire les armes sur notre continent.

Depuis l'adoption de la résolution 1325 en 2000, la compréhension de la nature sexospécifique des conflits et de la consolidation de la paix a considérablement progressé. Non seulement nous savons maintenant que les conflits sont vécus différemment par les femmes et les filles, mais aussi que leurs rôles dans les conflits et la consolidation de la paix sont variés et complexes.

De même, l'Union africaine a fait preuve d'un engagement politique pour traiter les questions relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes sur le continent en adoptant divers cadres qui témoignent d'un engagement fort

en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'intégration de la dimension de genre.

Le Bureau de l'Envoyé spécial, qui est maintenant institutionnalisé, reflète les efforts de la présidente de la Commission et de l'Union en faveur de la consolidation de la paix, tout en soulignant l'importance des femmes dans tous les processus de résolution des conflits et de réparation. Son mandat consiste notamment à promouvoir la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité, à défendre la protection des droits des femmes dans les situations de conflit et d'après-conflit et à soutenir l'intégration de la dimension de genre dans toutes les initiatives de paix et de sécurité sur le continent africain.

Pour suivre la mise en œuvre du Programme Femme pour la paix et la sécurité, le Bureau de l'Envoyé spécial a développé le cadre de résultats continental afin de suivre la mise en œuvre du Programme Femme pour la paix et la sécurité par les États membres de l'Union africaine. Cela a aidé les pays à rendre compte des politiques et des instruments mis en place pour garantir une mise en œuvre adéquate du Programme Femme pour la paix et la sécurité. Plus de 50 % des pays du continent ont adopté des plans d'action nationaux et six plans d'action régionaux, soit bien plus que dans le reste du monde, ce qui démontre au moins un engagement politique en faveur du progrès.

L'Union africaine a également mis en place FEMWise, un réseau de femmes africaines impliquées dans la prévention des conflits et

la médiation. De même, le Réseau de leadership des femmes africaines (AWLN) a été créé par des femmes leaders, avec le soutien de la Commission de l'Union africaine et d'ONU Femmes, en tant que mouvement de femmes à l'échelle de l'Afrique pour promouvoir le leadership des femmes dans tous les domaines en vue de la transformation de l'Afrique.

« L'Afrique que nous voulons » prospère, en paix avec elle-même et avec le monde, ne peut se construire que de manière inclusive, avec des femmes et des jeunes citoyens bien éduqués, présents dans toutes les sphères d'activité. Les femmes et les jeunes d'Afrique doivent participer à la mise en œuvre du programme de développement.

C'est là que réside la pertinence des initiatives et des outils mis en place par le Bureau de l'Envoyé spécial.

Renforcement des capacités et mentorat dans le domaine de l'éducation

Un facteur important pour faire avancer le Programme Femme pour la paix et la sécurité est la nécessité d'encourager l'élargissement et l'approfondissement du Programme Femme pour la paix et la sécurité en encourageant les acteurs nationaux et internationaux à développer leurs connaissances et leur expertise en matière de genre. Depuis l'adoption de la résolution 1325, les instituts de recherche ont joué un rôle essentiel dans l'avancement du Programme Femme pour la paix et la sécurité par la production de connaissances. Les institutions de recherche telles que les centres d'excellence doivent s'associer aux institutions politiques pour mener des recherches qui enrichiront le travail politique, comblant ainsi le manque de connaissances et améliorant la connaissance des questions urgentes contemporaines sur le Programme Femme pour la paix et la sécurité.

À cet égard, le Bureau de l'Envoyé spécial a établi des partenariats avec des centres d'excellence sur l'ensemble du continent.

Sous les auspices du pilier des femmes leaders émergentes, le réseau AWWN organise chaque année une retraite intergénérationnelle qui facilite les échanges entre les femmes leaders expérimentées et les femmes leaders en devenir, afin de créer un vivier de femmes leaders. La plateforme de mentorat d'AWWN soutient cet échange tout au long de l'année en

donnant aux femmes du réseau la possibilité de rester engagées dans le sillage de la retraite intergénérationnelle. Le pilier des femmes leaders émergentes engage les jeunes femmes défenseurs et praticiens à travers les six piliers de l'AWWN.

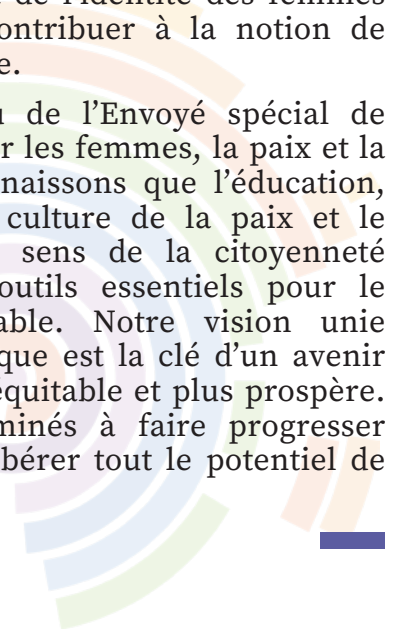
La citoyenneté africaine, vecteur de paix

Il est important que nous continuions à soutenir et à écouter les femmes leaders qui travaillent souvent dans des organisations de la société civile. Les organisations dirigées par des femmes et les groupes de femmes ont souvent une bien meilleure compréhension des réalités vécues par les femmes, en particulier en période de crise.

C'est dans cette perspective que le Bureau de l'Envoyé spécial en collaboration avec l'UNESCO, Femme Afrique Solidarité a réalisé une étude cartographique des organisations et institutions impliquées dans la recherche sur les femmes et la culture de la paix qui a permis de répertorier ces structures, de dresser un inventaire de leur fonctionnement et d'identifier leurs projections programmatiques. L'étude a abouti à la création du Réseau panafricain des femmes pour une culture de la paix.

Nous encourageons les éléments suivants dans le cadre des résultats attendus de la Biennale : l'inclusion des thèmes de la paix, de la tolérance et de la coopération dans les programmes d'enseignement; la promotion de l'implication des femmes dans les processus décisionnels liés à l'éducation et à la construction de la paix; la défense des droits et de l'identité des femmes africaines afin de contribuer à la notion de citoyenneté africaine.

En tant que Bureau de l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, nous reconnaissons que l'éducation, la promotion d'une culture de la paix et le développement d'un sens de la citoyenneté africaine sont des outils essentiels pour le développement durable. Notre vision unie et inclusive de l'Afrique est la clé d'un avenir plus pacifique, plus équitable et plus prospère. Nous restons déterminés à faire progresser ces principes pour libérer tout le potentiel de l'Afrique.



REFLEXION SUR LA CULTURE DE LA PAIX SUR LE CONTINENT: L'UNESCO ET LA BIENNALE DE LUANDA POUR L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS



Mme. Rita Bissoonauth

*Directrice - Bureau de liaison de l'UNESCO
auprès de la Commission de l'UA et de la CEA
et Représentante en Éthiopie*

En raison des crises actuelles auxquelles notre monde est confronté, il semble que nous fonctionnions de plus en plus sous un paradigme d'urgence. Devant le spectacle macabre des effets meurtriers du terrorisme, des violences intercommunautaires et des guerres larvées qui rythment le quotidien de nos États, le renforcement du « Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence » est un objectif noble, à la fois existentiel et prioritaire.

Dans ce contexte, l'UNESCO doit et entend, plus que jamais, être, dans ses domaines de compétence et conformément à sa charte, le rempart de la « Raison », le refuge de la ré-humanisation des relations internationales et de leur revitalisation par le « bas ».

Alors que nous sommes tous réunis pour cette troisième édition de la Biennale de Luanda, qui a pour thème: « L'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine en tant qu'outils pour le développement durable du continent », j'aimerais réfléchir à ce qui a été fait.

Le concept de culture de la paix est né en 1989 en Afrique avec l'UNESCO lors du Congrès sur la paix dans l'esprit des hommes à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, en présence de plusieurs personnalités du monde entier. Dans les années 90, après une décennie d'expérience sur le terrain, principalement à travers des programmes nationaux de culture de la paix en Amérique centrale et en Afrique (ex. : El Salvador, Mozambique, etc., parmi les plus importants), l'idée d'une culture est devenue pleinement incluse dans l'agenda des Nations Unies, en particulier en 1999 avec la « Déclaration et le Programme d'action pour une culture de la paix » et avec la célébration de l'« Année internationale de la culture de la paix » qui a eu lieu en l'an 2000.

Fortement inspirée par l'Acte constitutif de l'UNESCO, l'Assemblée générale des Nations Unies définit la culture de la paix comme : « un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage sur la base des principes de liberté, de justice et de démocratie, de tous les droits de l'homme, de tolérance et de solidarité, qui rejettent la violence et peuvent prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par le dialogue et la négociation, et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société ».

L'année 2000, Année internationale de la culture de la paix, pour laquelle l'UNESCO a été l'agence-chef de file des Nations unies, a été un moment de prise de conscience très important grâce à un outil lancé à cette occasion, le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence, rédigé par des lauréats du prix Nobel de la paix et signé par la quasi-totalité des lauréats du prix Nobel de l'époque.

Selon ce manifeste, la culture de la paix est avant tout : « un engagement personnel, c'est respecter toutes les vies, rejeter la violence, libérer sa générosité, écouter pour se comprendre, préserver la planète, réinventer la solidarité ».

Six principes très simples que chacun peut mettre en œuvre dans sa vie quotidienne, dans sa famille, dans son quartier, dans sa ville, dans sa région, dans son pays.

Entre 1999 et 2000, 76 millions de personnes (près de 1 % de la population mondiale actuelle) dans le monde ont signé ce manifeste.

L'année 2000 a donné naissance à une décennie, la « Décennie des Nations unies pour une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde ».

C'est dans les années 2010 qu'un véritable programme concernant l'Afrique a débuté. L'Afrique, comme vous le savez, est l'une des priorités de l'UNESCO avec l'égalité des genres. C'est précisément dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique dont la culture de la paix est l'un des programmes phares que ce programme de culture de la paix en Afrique a débuté.

Comme vous le savez, la culture de la paix est un concept spécifique à l'Afrique, « indigène » à l'Afrique. Elle draine toutes les valeurs, les systèmes de pensée, les formes de spiritualité, la transmission des savoirs et des technologies endogènes, les traditions, les formes d'expression culturelle et artistique qui ont permis depuis des millénaires la coexistence pacifique de populations et de cultures très différentes et, le cas échéant, la résolution des conflits et des divergences par des voies propres au continent africain.

L'appel à la création d'un « Mouvement continental et durable pour une culture de la paix » est déjà contenu dans le « Plan d'action pour une culture de la paix en Afrique : Faire de

la paix une réalité » qui a été adopté à Luanda lors du premier forum, le forum « Sources et ressources pour une culture de la paix » organisé par le gouvernement angolais, l'UNESCO et la Commission de l'Union africaine en mars 2013. L'idée de créer une Biennale de la culture de la paix est venue à point nommé pour qu'il y ait un événement récurrent réunissant les acteurs et les partenaires qui pourraient échanger leurs expériences, leurs bonnes pratiques, et développer des programmes et des projets pour l'avenir.

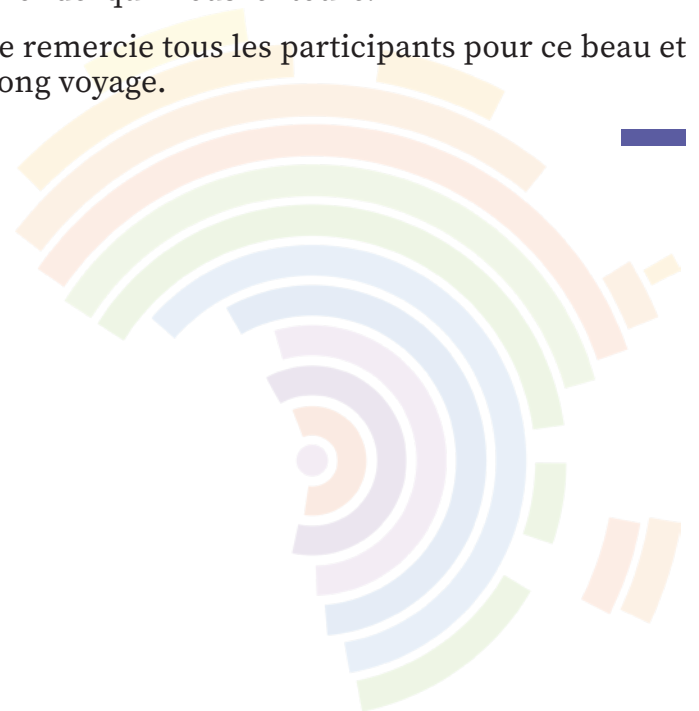
Je saisis cette occasion pour saluer l'engagement de l'Angola qui, depuis 2013, n'a cessé de s'engager dans des programmes de culture de la paix. Ainsi, en septembre 2019, s'est tenue la première Biennale de Luanda.

Il est également important de voir quelles opportunités ont été créées par les deux éditions précédentes.

Avec le lancement de l'Alliance des partenaires, soutenu par le leadership très important des Communautés économiques régionales, de toutes les régions d'Afrique et l'engagement de plusieurs partenaires, la Biennale de Luanda est donc bien plus qu'un événement.

Cette troisième édition est l'aboutissement de l'aventure d'une culture de la paix qui se poursuit pour chacun d'entre nous dans notre vie quotidienne, d'abord par notre transformation intérieure, puis par notre engagement dans le monde qui nous entoure.

Je remercie tous les participants pour ce beau et long voyage.



APPEL À CONTRIBUTIONS

AUECHO Édition 2024

L'année de l'éducation



Thème

« Éduquer un Africain digne du 21^e siècle : construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique »

Introduction:

2024 est l'année de l'éducation. Les examens récents de la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA) et du Cadre d'action 2030 pour l'éducation, le rapport continental UA-UNESCO de la CESA et de l'ODD4 et un rapport conjoint UA-UNICEF sur la transformation de l'éducation en Afrique, soulignent le fait qu'au cours des dix dernières années, les gouvernements africains ont entrepris un large éventail de programmes et d'efforts au niveau politique pour s'assurer qu'aucun enfant n'est laissé pour compte dans l'accès à l'éducation. Des efforts considérables ont été déployés sur le continent pour garantir l'accès, l'achèvement et la qualité de l'éducation de base pour tous.

Dans l'ensemble, la proportion d'enfants non scolarisés a diminué jusqu'en 2010 environ. Les taux d'achèvement se sont améliorés dans l'enseignement

primaire et secondaire inférieur, ainsi que l'accès et la participation à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP). Des progrès notables ont également été enregistrés en ce qui concerne l'accès à l'enseignement préprimaire, l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie. En ce qui concerne l'alimentation scolaire, les pays à faible revenu ont doublé leurs dépenses budgétaires nationales consacrées à l'alimentation scolaire locale, qui sont passées de 17 % à 33 % entre 2013 et 2020. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les budgets nationaux représentent désormais 88 % du financement des repas scolaires, contre 55 % en 2013.

Cependant, malgré les efforts et les progrès réalisés, trois indicateurs principaux tirent la sonnette d'alarme :



- Bien que le taux de non-scolarisation, c'est-à-dire la « proportion d'enfants et de jeunes dans la tranche d'âge officielle pour le niveau d'éducation donné qui ne sont pas inscrits dans l'enseignement préprimaire, primaire, secondaire ou supérieur » continue de diminuer régulièrement, en particulier pour le niveau primaire, le nombre absolu a atteint l'estimation globale alarmante de 98 millions en Afrique.
- Le taux de pauvreté éducative, c'est-à-dire « la proportion d'enfants qui ne peuvent pas lire un texte simple avec compréhension à l'âge de 10 ans était le plus élevé d'Afrique subsaharienne avant la pandémie de la Covid-19, avec 86%. Ce taux s'est probablement aggravé après la pandémie, puisqu'il est estimé aujourd'hui à 90 %. Cela signifie que neuf
- enfants sur dix ne peuvent pas lire un texte simple avec compréhension à l'âge de 10 ans.
- L'Afrique aura besoin de 17 millions d'enseignants supplémentaires pour parvenir à l'enseignement primaire et secondaire universel d'ici à 2030.

Au niveau mondial, et dans le cadre du Mécanisme mondial de coordination de l'éducation, dirigé par l'UNESCO, l'Union africaine a joué un rôle clé dans la coordination régionale du soutien et de la coopération entre les pays dans le cadre de l'ACEE et de l'ODD 4. Pour ce faire, elle a convoqué les États membres et les partenaires et apporté une contribution essentielle à la promotion de l'utilisation des données probantes, à l'établissement des priorités, à l'apprentissage par les pairs et au mécanisme de suivi.

De même, lors de la réunion du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (STC-EST4) qui s'est tenu les 1er et 2 septembre 2022, dans leur déclaration sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation, les ministres, ont demandé à la Commission de l'UA de faciliter l'adoption par l'UA d'un thème lié à l'éducation pour l'année 2024, afin de faire face au fardeau et aux perturbations causées par la Covid-19 sur les systèmes éducatifs, de promouvoir la mise en oeuvre systématique de la transformation de l'éducation en Afrique et d'accélérer la mise en oeuvre de la CESA 2016-2025 et de l'ODD 4.

Les progrès en matière d'éducation ont un impact considérable sur tous les autres aspects du développement du capital humain. L'importante

population de jeunes en Afrique est une source puissante de croissance économique et de progrès, à condition qu'elle reçoive une éducation et des compétences de qualité pour les opportunités d'emploi du 21e siècle. Investir dans l'éducation est donc l'investissement le plus efficace pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités de genre, permettre aux gens de survivre et de s'épanouir, et contribuer à améliorer le développement socio-économique. L'éducation est également associée à des communautés plus pacifiques, à un plus grand engagement civique et à des démocraties plus fortes.

L'année 2024, consacrée à l'éducation en Afrique, sera l'occasion pour l'Union africaine de galvaniser à nouveau les États membres en vue de la réalisation des objectifs de la CESA et de l'ODD 4. Il est important de noter que cette initiative s'inscrit dans le prolongement du STC-EST4, des déclarations de l'UA, de l'appel urgent à l'action lancé par le comité directeur de haut niveau de l'ODD 4 et de la déclaration du Secrétaire général des Nations unies sur la vision de la transformation de l'éducation. Elle incitera la Commission de l'UA à mobiliser les gouvernements et les partenaires du développement pour repenser les modèles d'éducation et de développement des compétences nécessaires à l'Afrique que nous voulons au 21e siècle.

L'appel:

En se référant aux décisions ou déclarations de l'UA ainsi qu'à d'autres prises de position et actions documentées de l'Union africaine, et conformément au thème de l'année, les parties intéressées sont appelées à soumettre pour l'édition 2024 de l'AUECHO, des articles incisifs et fondés sur des preuves sur le potentiel et les progrès réalisés dans la mise en oeuvre ou l'intégration des décisions de l'UA dans le domaine de l'éducation ainsi que les initiatives qui sont entreprises aux niveaux institutionnel, national et continental pour promouvoir l'éducation, sur la base des décisions et des

déclarations de l'UA. Des articles peuvent également être consacrés aux activités organisées pour célébrer la Journée africaine de l'alimentation scolaire, c'est-à-dire le 1er mars, dans leurs pays ou régions.

Les propositions doivent être basées sur la stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) disponible sur le site <https://au.int/node/29514>

Pour étayer leurs arguments, les rédacteurs doivent se référer :

- à l'Agenda 2063, disponible sur le site <https://au.int/agenda2063/overview>
- aux Traités pertinents de l'UA disponibles sur le site <https://au.int/en/treaties>

D'autres documents de référence utiles sont disponibles :

- Statut de l'Université panafricaine (UPA) disponible sur le site <https://au.int/node/33127>
- La stratégie continentale pour l'EFTP disponible sur le site <https://au.int/en/documents/20181022/continental-strategy-technical-and-vocational-educational-and-training-tvet>
- Les Statuts du Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique disponible sur le site (UA/CIEFFA) <https://cieffa.au.int/sites/default/files/files/2022-04/statuteau-cieffaeng.pdf>
- La stratégie de l'UA pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes disponible sur le site <https://au.int/node/36195>

Voir les éditions précédentes de l'AU-ECHO ici

Exigences et date limite de soumission:

- Les contributions originales seront acceptées de la part des institutions, organes et du personnel de l'Union africaine, des États membres de l'UA, des institutions universitaires africaines, des groupes de réflexion, des organisations de la société civile et des groupes représentatifs (par exemple, les femmes, les jeunes), des experts du domaine et du public africain au sens large. Les éditeurs se réservent le droit de rejeter les articles qu'ils jugent incompatibles avec les lignes directrices énoncées dans le présent appel à articles.
- Il convient d'établir un lien avec le thème décrit dans la présente note de synthèse et ses objectifs.
- Langues : Les articles à publier peuvent être soumis en anglais ou en français.
- Nombre de mots : Pas plus de 1500 mots par article.
- Images : Les photographies pertinentes et autres illustrations qui enrichissent les articles sont les bienvenues et doivent être envoyées dans le même courriel que l'article. Elles doivent être originales pour l'auteur et/ou être sous une licence créative commune. Les auteurs doivent confirmer qu'ils

sont propriétaires de ces illustrations et des légendes doivent être fournies. Les photographies doivent avoir une résolution d'au moins 1 mb et être envoyées en tant que pièce jointe séparée de l'article. L'intégration de photographies dans un fichier Word peut entraîner la disqualification de l'article. Aucun fichier PDF ne sera accepté.

- Toutes les soumissions doivent contenir le nom complet et les coordonnées de l'expéditeur, son organisation ou sa fonction (le cas échéant), ainsi qu'un bref résumé de l'article.
- Les candidatures ne seront acceptées que par courrier électronique. Elles doivent être intitulées comme indiqué ci-dessous et ne peuvent être envoyées que par l'intermédiaire des comptes de courrier électronique indiqués ci-dessous pour être prises en considération.

◉ **Titre / objet de l'e-mail : SOUMISSION - AU ECHO 2024- (INSÉRER LE TITRE DE L'ARTICLE)**

◉ **Réception de courriels :**

Envoyez tous les manuscrits et toute la correspondance à GamalK@africa-union.org, avec copie au directeur de la rédaction à MusabayanaW@africa-union.org et DIC@africa-union.org.

DÉLAI DE SOUMISSION:

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard à **17 heures, heure d'Afrique de l'Est (GMT+3), le Jeudi 30 Novembre, 2023.**

À propos de l'AU-ECHO:

L'AU-ECHO offre aux 55 États membres de l'Union africaine et aux citoyens africains une plateforme pour présenter les réussites de l'Afrique et transmettre les connaissances et les expériences issues d'initiatives menées par l'Afrique, sur la base des instruments et des décisions de l'Union africaine. Il est publié chaque année par la Direction de l'information et de la communication de la Commission de l'UA et son contenu est largement lié au thème de l'année de l'UA. L'AU-ECHO est distribué aux chefs d'État et de gouvernement de l'UA, aux ministres, aux délégués des hauts responsables politiques et aux médias lors des sommets de l'UA et d'autres réunions et conférences de fond, ainsi qu'aux bureaux de l'Union africaine. Il est également distribué aux organisations partenaires du développement et aux consulats ou ambassades à Addis-Abeba. Des copies papier sont mises en ligne sur le site <https://au.int/en/documents/1148>

LA GRANDE BANNIÈRE DE L'ART AFRICAÏN (GAAB) ET LE DÉFI KILIMANDJARO DE LA JOURNÉE DE L'AFRIQUE



Par **Ayaa Musuya**
Directrice de Communication
GAAB Initiative

Dans un monde rempli de possibilités, la jeunesse africaine apparaît comme une puissante force de changement. À mesure que la démographie du continent évolue, il devient de plus en plus nécessaire de donner à ses jeunes citoyens les moyens de participer activement à l'élaboration de leur avenir. Le voyage vers la réalisation de cette transformation commence par des initiatives qui favorisent la créativité, l'unité et un lien profond avec la vision de l'Afrique pour l'avenir, résumée dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

L'Initiative Great African Art Banner (GAAB) est une initiative exemplaire qui cherche à exploiter le pouvoir des artistes visuels et d'autres penseurs innovants à travers le continent ; inspirer et promouvoir une approche basée sur des solutions pour la participation des jeunes au développement de leurs nations et du continent.



Approuvé par le ministre d'État chargé du Genre et des Affaires culturelles de l'Ouganda, le soutien indéfectible du ministère ougandais marque une étape cruciale dans le parcours de l'initiative GAAB. Cela souligne l'engagement du pays à encourager la créativité et l'innovation parmi sa jeunesse. Sous les auspices du ministère, cette toile d'inspiration colossale a été adoptée comme symbole du dévouement de l'Ouganda aux rêves de son peuple et à ceux partagés par les Africains à travers tout le continent.

S'étendant bien au-delà des frontières de l'Ouganda, la Commission de l'Union africaine a reconnu le potentiel extraordinaire du GAAB. Cette reconnaissance témoigne de l'importance continentale du projet et de sa capacité à vous apporter les diverses cultures, idées et rêves qui définissent l'Afrique. Il incarne la vision partagée de l'Afrique que nous voulons, où l'unité et l'aspiration propulsent le progrès.

À travers la campagne GAAB- Peindre l'Afrique que nous voulons, l'initiative attire des artistes d'horizons divers pour exprimer leurs visions de l'avenir de l'Afrique, favorisant ainsi un sentiment de fierté et d'appropriation dans l'objectif commun de réaliser l'Agenda 2063, qui est le plan directeur actuel de l'Union africaine pour la croissance et le développement de l'Afrique.

L'art est un langage universel qui transcende les frontières et les langues. Il permet à la jeunesse africaine d'exprimer ses rêves, ses préoccupations et ses aspirations pour un continent uni et prospère. Le processus de création leur permet de jouer un rôle actif dans le développement de leurs sociétés, contribuant ainsi à l'épanouissement de « l'Afrique que nous voulons ».

Grâce au médium transformateur de l'art, les jeunes Africains ne se contentent pas d'exprimer leurs visions, mais créent également un récit afro-positif partagé, pour leur continent. C'est un récit qui célèbre leur diversité, reconnaît leur histoire et trace la voie d'un avenir meilleur. Ce faisant, ils participent activement à la réalisation de l'Agenda 2063, qui envisage une Afrique unie dans la diversité et animée par ses peuples.

Alors que nous célébrons les 60 ans de l'UA actuelle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), nous sommes poussés à nous lancer dans l'aventure comme voie vers l'afro-tourisme et l'exploration. Le défi de la Journée de l'Afrique du Kilimandjaro, qui se tient chaque année au Kilimandjaro, en Tanzanie, géré et dirigé par la société Origin Trails & Tours et AfrikaSpeaks du Zimbabwe et fer de lance de Live Your Dream Africa, est une autre initiative remarquable qui a capturé l'esprit d'aventure et le tourisme africain. L'ascension de la plus haute montagne d'Afrique jusqu'au pic Uhuru (Liberté), et son sommet le 25 mai, Journée de l'Afrique, est un acte symbolique qui renforce l'idée que les Africains peuvent profiter et explorer leurs richesses naturelles et soutenir les entreprises locales à travers le continent.

Lors du Kilimanjaro Challenge de mai 2023, des grimpeurs de 5 nations africaines différentes ont porté la bannière d'art simulé jusqu'au pic Uhuru pour marquer la Journée de l'Afrique dans

un acte symbolique incarnant les aspirations des Africains, le désir d'atteindre de nouveaux sommets, au sens figuré et littéral. C'était un témoignage de l'idée que l'Afrique est en plein essor et que ses rêves sont illimités. Ces initiatives remarquables ont déjà rassemblé des Africains du Zimbabwe, du Malawi, de Tanzanie, du Kenya, de l'Ouganda, de l'Éthiopie, du Rwanda, du Congo, du Soudan et au-delà pour faire avancer cette initiative vers la réalisation de la Grande Bannière d'Art Africain de 56 km.

La jeunesse africaine détient la clé de l'avenir du continent. Des initiatives telles que la Grande Bannière de l'Art Africain (GAAB), Vivez votre rêve et le Défi Kilimandjaro de la Journée de l'Afrique illustrent le potentiel des jeunes citoyens africains à s'impliquer activement dans leur développement. En promouvant des projets innovants, une créativité guidée par des solutions, une unité collaborative et un lien fort avec l'Afrique, ces initiatives favorisent une génération qui non seulement rêve d'une Afrique plus brillante, mais travaille activement à créer l'Afrique qu'elle veut, à vivre ses rêves et à transformer la vision de l'Agenda 2063 en réalité.

Alors que nous nous préparons à assister au déploiement et au dévoilement de la Grande Bannière de l'Art Africain à travers le continent, nous nous rappelons que les rêves sont les graines à partir desquelles naît la grandeur. Cet effort ambitieux n'est pas seulement une toile de rêves mais aussi un témoignage de l'idée que l'avenir de l'Afrique sera façonné par les visions d'aujourd'hui. C'est une lueur d'espoir et un symbole d'unité, une expression de l'Afrique que nous voulons, créée par ceux-là mêmes qui osent la rêver. Ces visions seront tissées dans des bannières nationales de 1 km, contribuant ainsi au total de 56 km d'art qui représentera véritablement les rêves et les aspirations de l'Afrique.

La Grande Bannière de l'Art Africain est un voyage monumental, une histoire évolutive de créativité, d'unité et d'esprit sans limites du peuple africain. C'est un témoignage du pouvoir des rêves et du potentiel de l'action collective. Alors que nous sommes sur le point de voir cette toile colossale prendre vie, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir le battement du cœur d'un continent, faisant écho aux rêves et aux aspirations de millions de personnes. C'est une toile d'espoir, une toile de l'Afrique et une toile du futur, prête à inspirer les générations à venir.



L'AFRIQUE CÉLÈBRE:

libérer les arts, la culture et les affaires



Par **M. Lexy Mojo-Eyes**
Président
Legendary Gold Limited

Le Plan d'action de l'UA sur les industries culturelles et créatives (ICC) de 2023 est un guide pour le développement et le renforcement des ICC africaines afin de faciliter l'obtention d'un impact social et économique plus large. L'un des objectifs du Programme d'action est de faciliter l'émergence et la croissance d'entreprises d'ICC dans des États membres qui sont concurrentiels à l'échelle mondiale.

On s'attend à ce que les ICC-PdA augmentent le commerce intra-africain de biens et services de 5 % au cours des dix premières années de la mise en œuvre et que le commerce international augmente de 10 % au cours de la même période. D'une manière générale, PoA-CCI est là pour soutenir le patrimoine culturel, les arts créatifs et les entreprises, qui promeuvent les idéaux et les valeurs du panafricanisme et de la renaissance culturelle.

Au cours des 10 dernières années, la Commission de l'Union africaine a collaboré avec Legendary Gold Limited pour organiser un forum permettant aux créatifs de présenter leurs créativités



conformément aux PoA-CCI. L'événement, lancé sous le nom d'Africa Fashion Reception (AFR), a transformé la vie de nombreuses personnes sur le continent et au-delà. En 2021, l'AFR a été rebaptisée Africa Celebrates, afin d'offrir à de nombreuses personnes des secteurs créatifs un moyen plus large de collaborer pour présenter leurs produits, leurs compétences et leurs connaissances. À ce jour, Africa Celebrates est l'un des événements panafricains les plus connus.

La Charte pour la renaissance culturelle africaine (2006) est consciente du fait que « les peuples ont le droit inaliénable d'organiser leur vie culturelle en pleine harmonie avec leurs idées politiques, économiques, sociales, philosophiques et spirituelles ». Africa Celebrates vise à célébrer l'unité de l'Afrique dans la diversité, en favorisant l'intégration à travers le riche patrimoine culturel de l'Afrique qui peut être exploré comme un catalyseur de notre croissance socio-économique. L'événement est là pour promouvoir le commerce et le tourisme intra et intersafricains et encourager les Africains et le reste du monde à soutenir le « Made in Africa » en mangeant de la nourriture, en portant des vêtements, en appréciant la musique, la danse, les films, les arts, l'artisanat et le patrimoine africain.

L'événement a couvert de nombreux thèmes, et pour l'année 2023, le thème s'articulait autour de « Réaliser l'intégration africaine à travers l'art, la culture, le patrimoine, la technologie et les affaires en tirant parti de la mise en œuvre de la ZLECAf ». Africa Celebrates est connu pour présenter le patrimoine culturel riche et diversifié de l'Afrique sous forme de musique, de danse, de cuisine, de mode, d'art, de patrimoine, de films et d'opportunités touristiques de toute l'Afrique tout en exposant des produits fabriqués à partir des États membres africains dans le cadre de l'exposition « Made in Africa ».

Depuis des années, Africa Celebrates fournit une plate-forme aux entrepreneurs de la mode de toute l'Afrique pour discuter des affaires de la mode et de toute sa chaîne de valeur ciblant le « Made in Africa ». C'est aussi un lieu où les hommes d'affaires et les investisseurs du monde entier peuvent rencontrer leurs homologues africains pour discuter de la manière d'accélérer les activités de commerce et d'investissement pour les acteurs des secteurs public et privé sur le continent.

L'un des moments mémorables d'Africa Celebrates est la soirée de gala de mode et de remise des prix. L'événement offre l'occasion aux créateurs de mode représentant chacun des États membres

participants de présenter différentes cultures vestimentaires. Ce qui est également essentiel pour Africa Celebrates, c'est le méga concert qui offre une plate-forme aux meilleurs artistes de musique africaine pour rencontrer leur public.

Outres la Commission de l'Union africaine (CUA), Africa Celebrates est organisé en collaboration avec d'autres partenaires tels que l'ambassade du Nigeria en Éthiopie, le ministère éthiopien des Affaires étrangères, l'Office africain du tourisme, Ethiopian Airlines, entre autres. Cette collaboration est une signification de la force du continent africain dans la promotion de ses cultures, de l'Afrique au monde.

LIBÉRER LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE: LA CULTURE COMME CATALYSEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Par **Lucy Ilado**
*Directeur régional des programmes
Selam*



L'Afrique est un continent diversifié, riche en culture, en traditions et en créativité. Il a produit des œuvres soutenues de littérature, de musique et d'art. Pourtant, la culture n'est pas seulement une question d'identité ; C'est aussi un catalyseur de développement économique. L'Union africaine (UA) reconnaît ce potentiel, comme en témoigne le Plan d'action de l'UA sur les industries culturelles et créatives (ICC) de 2023. Ce document signifie la reconnaissance par les gouvernements africains du rôle de la culture dans la génération de revenus, la création d'emplois et la préservation du patrimoine.

La culture n'est pas seulement un miroir de l'identité ; C'est une source de créativité et d'entrepreneuriat qui ne demande qu'à être exploitée. Le Plan d'action de l'UA s'articule autour de l'idée que le développement culturel et économique vont de pair, rappelant aux gouvernements que le financement des arts est un investissement pour les générations à venir et un outil essentiel à l'avancement de l'économie du continent.

Pour réaliser pleinement le potentiel économique de la culture, il est nécessaire de plaider en faveur d'une augmentation des investissements publics. Il s'agit de soutenir les artistes et les entrepreneurs culturels en intégrant la culture dans des programmes de développement plus larges. Le Plan d'action de l'UA fournit une feuille de route pour de tels investissements, soulignant l'importance des partenariats et de la collaboration. Les gouvernements africains pourraient soutenir activement les musiciens et les artistes locaux en offrant des incitations fiscales aux entreprises et aux événements liés à la musique. Ce faisant, ils encourageront non seulement la créativité, mais généreront également des revenus grâce à l'augmentation des festivals de musique et des concerts. Cela permet non seulement d'améliorer le paysage culturel, mais aussi de stimuler l'activité économique.

À travers le continent, les gouvernements pourraient également explorer des partenariats public-privé ou servir de médiateurs pour développer des pôles créatifs et des incubateurs. Des institutions privées comme la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) montrent l'exemple; En 2023, la banque panafricaine a signé un accord de partenariat avec Silverbird Group pour construire le complexe de studios éducatifs et cinématographiques le plus grand et le plus moderne d'Afrique de l'Ouest au Nigeria. La construction des studios accélérera le développement des talents, améliorera la création de contenu, tout en soutenant et en encourageant les créatifs africains à utiliser une technologie de classe mondiale pour augmenter leur rémunération et prospérer dans leur carrière.

En collaboration avec la Division de la culture et des sports de la Commission de l'Union africaine (CUA), Selam a lancé le projet Connect for Culture Africa (CfCA) en mai 2023. Le CfCA vise à obtenir un soutien politique et financier pour les secteurs de la culture dans plusieurs pays et, là où il existe des investissements publics, l'objectif est de faire pression pour obtenir une augmentation des budgets. Pour commencer, le projet mène des études de base qui mesureront la contribution du secteur de la culture au PIB, fournissant aux décideurs politiques des données et des statistiques vitales sur la valeur économique du secteur. Cette approche fondée sur des données probantes renforcera notre dialogue avec les décideurs et d'autres organismes gouvernementaux et approfondira également leur compréhension de l'impact significatif de la culture et de la créativité sur la société, en garantissant les ressources nécessaires à un secteur culturel florissant.

Des scènes musicales vibrantes du Nigeria et du Mali à la mode colorée du Ghana et de l'Afrique du Sud, le continent est un foyer de créativité. Encourager la créativité et l'innovation par le biais d'investissements publics, de l'éducation, du mentorat et des infrastructures, devrait être un effort primordial pour les gouvernements africains afin de libérer un vaste potentiel de croissance économique et des opportunités pour les créatifs. Pour maximiser ces opportunités, les gouvernements peuvent prendre plusieurs mesures concrètes, en s'inspirant d'initiatives réussies dans divers pays africains.

Une stratégie efficace consiste à investir dans l'éducation et le développement des compétences. Plusieurs pays ont fait des progrès significatifs à cet égard. En donnant accès à des ressources numériques à ses jeunes, favorisant ainsi une génération férue de technologie. Soutenir l'éducation et la formation professionnelle dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) permet aux jeunes Africains d'acquérir les compétences nécessaires pour stimuler l'innovation dans divers secteurs, y compris la culture.

En outre, les gouvernements peuvent créer des environnements propices aux start-ups et aux entrepreneurs du secteur culturel. Les start-ups font des progrès significatifs dans divers domaines culturels, notamment les arts, la musique, la mode, le cinéma et la préservation du patrimoine. La promotion de la collaboration entre le milieu universitaire, l'industrie et le gouvernement est une autre approche essentielle. La collaboration du gouvernement avec les institutions culturelles et les universités est un ingrédient important pour promouvoir les industries cinématographiques sur le continent. Les universités fournissent une expertise académique et un soutien à la recherche pour améliorer la qualité du cinéma africain. Pendant ce temps, les acteurs de l'industrie bénéficient d'incitations gouvernementales et d'un accès à des diplômés qualifiés, ce qui se traduit par la croissance et la reconnaissance internationale des films africains.

Bien que le potentiel du secteur culturel en tant que moteur économique soit divers, il est confronté à des défis : infrastructures inadéquates, problèmes de droit d'auteur, accès limité au marché mondial, disparités entre les sexes et les régions, et nécessité d'intégrer l'éducation culturelle. L'engagement et les initiatives stratégiques peuvent surmonter ces obstacles. Le Forum panafricain pour la culture de la paix en Afrique – Biennale de Luanda est l'occasion de relever ces défis. Il est nécessaire de considérer le rôle de la culture dans la construction de l'avenir du continent, et le moment est venu.

LE MARCHÉ COMMUN DU FILM AFRICAIN COMME OUTIL D'INTÉGRATION



Par **Terry Jerry A'wase**
Secrétaire Exécutif
African Film Institute (AFI)

L'industrie cinématographique africaine connaît une croissance exponentielle. De nombreux pays proposent aujourd'hui leurs productions uniques et leurs industries cinématographiques. Des plus grandes industries cinématographiques comme le Nigeria à la plus grande industrie cinématographique en langue africaine en kiswahili en Tanzanie, le monde est désormais invité à écouter des histoires africaines. Consciente de la nécessité de consolider les efforts en Afrique, la Commission de l'Union africaine (CUA) a créé la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CATA) en tant qu'institution spécialisée, dont le secrétariat temporaire est hébergé par la République du Kenya.

Les fonctions de la CATA comprennent la facilitation de l'établissement et de l'échange d'informations relatives aux expressions audiovisuelles et cinématographiques africaines. En outre, une autre fonction de la CATA est



d'encourager les États membres à recueillir et à stocker des données sociales et économiques sur l'industrie cinématographique et audiovisuelle montrant les emplois créés, la formation de capital et la contribution à une croissance économique durable et inclusive. Ainsi, en mettant en œuvre ses fonctions, la CATA sera en mesure de fournir des données précises sur le secteur, ce qui renforcera la contribution du secteur dans les économies nationales.

L'aspiration 5 de l'Agenda 2063 de l'UA : l'Afrique que nous voulons, envisage « une Afrique dotée d'une identité culturelle forte, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'une éthique partagées ». Les expressions audiovisuelles et cinématographiques contribuent au développement économique, social et culturel des peuples. Le rôle que jouent les expressions audiovisuelles et cinématographiques dans le processus d'intégration africaine en tant que facteur de paix, de compréhension et de prévention des conflits ainsi que de croissance socio-économique est d'une importance capitale.

Depuis que le statut de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CATA) est en place, il est d'une importance capitale de vulgariser et de promouvoir cet instrument au profit de la majorité du continent, c'est-à-dire des femmes et des jeunes d'Afrique. La promotion du Statut de l'AACC sera également une plate-forme pour célébrer en permanence « l'Afrique que nous voulons ». C'est dans la même veine que la Division de la Culture et du Sport de la Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec l'Institut Africain du Cinéma (AFI) se concentre désormais sur la

valorisation des industries cinématographiques africaines à travers des marchés communs.

Lors de la réunion qui s'est tenue en marge du 36e Sommet de l'UA en février 2023 à Addis-Abeba, en Éthiopie, avec des participants du cinéma, il a été noté qu'il était absolument nécessaire de construire un Marché commun du film africain (MACA) basé sur le marché africain. Zone de libre-échange continentale (ZLECAf). En utilisant les modèles cinématographiques africains, qui sont encore en évolution notamment au Nigeria, au Kenya, en Afrique du Sud, en Tanzanie, en Côte d'Ivoire et dans d'autres, il était nécessaire de voir comment développer ces marchés, mais aussi créer de nouveaux marchés dans les autres États membres.

Il est temps maintenant d'utiliser la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CATA) et le Plan d'action révisé de l'UA sur les industries culturelles et créatives pour tendre la main aux distributeurs, aux exploitants et aux consultants de films en Afrique et dans la diaspora et avoir des conversations sur la manière de développer un marché et des canaux de distribution plus forts et communs pour les productions cinématographiques africaines en Afrique et au-delà. En créant un Marché commun du film africain (CAFM), il soutiendra les efforts continus visant à renforcer les liens et l'intégration du continent africain et de ses cultures.

Le Marché commun du film africain (CAFM), s'il est couronné de succès, fournira au continent une base de données de professionnels du cinéma issus de diverses chaînes de valeur cinématographiques, c'est-à-dire de la pré-production, de la production à la distribution. Le CAFM sera une plate-forme pour relier les différents secteurs de la chaîne de valeur du film et les soutenir en termes de connaissances et de compétences. C'est par le biais d'un marché cinématographique commun que les technologies en évolution telles que l'intelligence artificielle (IA) seront exploitées pour offrir un potentiel maximal aux industries cinématographiques africaines. De plus, les déplacements et la logistique des professionnels du cinéma à travers le continent seront simplifiés grâce aux protocoles de mouvement de la ZLECAf. Par conséquent, le potentiel et la valeur des industries cinématographiques africaines seront mis en valeur à l'échelle mondiale et auront un impact sur le monde.



PRÉSENTATION DES 6 THÈMES DES FORUMS THÉMATIQUES

Le thème central de la troisième édition de la Biennale de Luanda sera “L'éducation, la culture de la paix et la citoyenneté africaine comme outils pour le développement durable du continent”.

Cette édition s'articulera autour de 6 forums thématiques :

I - Les jeunes, acteurs de la promotion d'une culture de la paix et des transformations sociales du continent

Suivant les conclusions du Conseil de sécurité des Nations unies, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, lors de sa 807^e réunion sur “ la jeunesse, la paix et la sécurité ”, tenue le 8 novembre 2018 en Égypte, a appelé “ tous les États membres à mettre en œuvre d'urgence la résolution 2250, à lever tous les obstacles structurels à la participation effective des jeunes, à mobiliser les ressources nécessaires et à élaborer des plans d'action nationaux à long terme pour l'implication et la participation effective des jeunes à la promotion de la paix et de la sécurité, ainsi qu'aux processus de développement national “. Cet appel est-il suffisant et a-t-il déjà été mis en œuvre ? Si ce n'est pas le cas, que peut-on attendre en termes d'initiatives et de décisions de la part de tous les États membres pour accélérer la mise en œuvre des résolutions 2250 et 2419 ?

C'est dans ce cadre que le panel abordera des sous-thèmes tels que l'employabilité des jeunes, l'entrepreneuriat social et solidaire, la participation des jeunes à une économie verte et bleue résiliente au changement climatique, le rôle des jeunes dans la recherche, l'innovation sociale, numérique et technologique, l'engagement des jeunes à promouvoir les droits de l'homme et la bonne gouvernance sur la base des instruments africains de valeurs communes, l'engagement civique des jeunes et la citoyenneté mondiale.

II - La technologie et l'éducation comme outils pour atteindre l'égalité des genres

Bien que la communauté internationale reconnaisse unanimement le pouvoir de transformation de l'éducation pour créer un monde plus juste, plus prospère et plus inclusif, les inégalités dans l'éducation restent un défi majeur et, le plus souvent, au détriment des filles et des femmes. Les filles et les femmes sont particulièrement sous-représentées dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de

l'ingénierie et des mathématiques (STIM) et, par conséquent, dans les carrières qui y sont liées. Cette disparité est d'autant plus alarmante que les carrières STEM sont souvent considérées comme les emplois de l'avenir, moteurs de l'innovation, du bien-être social, de la croissance inclusive et du développement durable.

Ce panel vise à répondre au besoin urgent de promouvoir l'égalité des sexes dans les systèmes éducatifs, afin de garantir des opportunités équitables pour les filles et les femmes et de progresser vers une communauté mondiale plus inclusive. En outre, ce panel offrira l'opportunité d'exploiter le potentiel de la technologie et de la connectivité pour promouvoir l'inclusion dans l'éducation, en particulier pour les populations marginalisées.

III - Le rôle des femmes dans les processus de paix, de sécurité et de développement

L'idée de lancer le Réseau panafricain des femmes pour une culture de la paix en Afrique et dans la diaspora découle d'une des recommandations de la première édition de la Biennale de Luanda. L'objectif du réseau est de créer des synergies et de renforcer la coopération entre les différents acteurs impliqués dans les organisations de femmes et de reconnaître, encourager et soutenir le rôle des femmes africaines dans le processus de promotion et de construction de la paix et d'une culture de la paix.

Cette table ronde abordera des questions telles que la représentativité à tous les niveaux de décision dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits ; le soutien financier et technique aux initiatives de développement des groupes de femmes locaux et la participation des femmes à tous les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix ; la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles.

IV - Le processus de transformation des systèmes éducatifs : les pratiques de financement innovantes dans le contexte africain

En septembre 2022, le secrétaire général des Nations unies a convoqué un sommet de haut niveau à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, dans le but d'explorer des approches

efficaces pour transformer l'éducation. L'idée du sommet "Transformer l'éducation" repose sur un postulat clair : le système éducatif mondial ne parvient pas à fournir un apprentissage de qualité tout au long de la vie pour tous, ni à répondre à des défis alarmants tels que le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, l'accélération de la révolution numérique, les inégalités croissantes, le recul démocratique, les pandémies dévastatrices, l'insécurité et l'injustice.

Le panel mettra l'accent sur la nécessité d'un nouveau contrat social pour l'éducation, sur l'insuffisance du financement de l'éducation, sur la nécessité d'améliorer les compétences des étudiants et sur la question de l'apprentissage numérique

V - Les défis et les opportunités de l'intégration du continent africain et les perspectives de croissance économique

Le panel se penchera sur les complexités de la promotion de l'intégration économique en Afrique, en explorant les défis et les opportunités. De la coopération régionale au développement des infrastructures et aux pratiques durables, les experts discuteront des stratégies permettant de libérer le potentiel économique du continent. Soulignant le rôle de la technologie, des politiques

inclusives et des partenariats mondiaux, le débat vise à réfléchir aux voies et aux solutions pour une croissance économique robuste.

VI - Changement climatique : défis éthiques, impact, adaptation et vulnérabilité

As alterações climáticas estão na origem das Le changement climatique est à l'origine des changements globaux substantiels observés au cours des 65 dernières années. Il représente un défi intergouvernemental complexe, influençant diverses composantes des disciplines écologiques, environnementales, sociopolitiques et socio-économiques. Ce panel vise à aborder les différents défis associés au changement climatique, à proposer des solutions et à partager les bonnes pratiques.

Le débat portera sur des sujets tels que les défis éthiques du changement climatique et les solutions alternatives associées ; la contribution des réserves de biosphère à la compréhension du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci ; l'amélioration de la sécurité de l'eau pour atténuer la vulnérabilité des communautés au changement climatique ; et l'intégration des connaissances traditionnelles et autochtones dans la lutte contre le changement climatique.

PHOTOS



PROGRAMME

BIENNALE DE LUANDA - 3^{ème} EDITION

GMT +1

1^{er} Jour - 22 NOVEMBRE 2023

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE - HÔTEL INTERCONTINENTAL

08h00 - 09h00 Arrivée des invités et inscription - Pause-café

09h00 - 09h30 Entrée des invités dans la salle de conférence

09h30 - 09h35 Hymne national de la République d'Angola et de l'hymne de l'Union africaine

09h45 - 10h30 MAÎTRES DE CÉRÉMONIE

1. Mme. Amélia Borja

2. M. Bismarke José

REMARQUES D'OUVERTURE

- S.E. Mme. Dalva Ringote Allen - Ministre d'État aux affaires sociales, République d'Angola;
- S.E. M. Moussa Faki Mahamat - Président de la Commission de l'Union africaine;
- M. Xing Qu - Directeur général adjoint de l'UNESCO.

10h35 - 10h45 MOMENT CULTUREL

DISCOURS D'OUVERTURE

10h50 - 11h00 • Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço -
Président de la République d'Angola.

11h00 - 12h30 PANEL I - LES JEUNES, ACTEURS DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA PAIX ET DES TRANSFORMATIONS SOCIALES DU CONTINENT

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU

MODÉRATEURS

- S.E. Mme. Minata Samate Cessoma - Commissaire de l'Union africaine pour la santé, les affaires humanitaires et le développement social;
- M. Cabingano Manuel - Directeur de l'information, Télévision Publique d'Angola (TPA).

INTERVENANTS

- Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço -
Président de la République d'Angola;
- S.E. M. Azali Assoumani - Président de l'Union des Comores et
Président en exercice de l'Union africaine;
- Chefs d'État et de gouvernement;
- S.E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine;
- S.E. M. Olusegun Obasanjo - Conseiller auprès de l'Union africaine;
- S.E. M. Kgalema Motlanthe - Conseiller auprès de l'Union africaine;
- S.E. M. Joaquim Chissano - Conseiller auprès de l'Union africaine;
- S.E. M. Uhuru Kenyatta - Conseiller auprès de l'Union africaine;
- S.E. Mme. Joyce Banda - Conseiller auprès de l'Union africaine;
- Jeunes participants.

PHOTO DE FAMILLE DES PRÉSIDENTS ET DES INVITÉS

12h30 - 13h 45 Déjeuner
Exposition artistique

13h50 - 14h15 Entrée dans la salle - Représentation d'un groupe musical

14h30 - 15h30

**PANEL II - LA TECHNOLOGIE ET L'ÉDUCATION COMME OUTILS POUR
ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DES GENRES**

MODÉRATEUR

- **S.E. mme. Minata Samate Cessoma** - Commissaire de l'Union africaine pour la santé, les affaires humanitaires et le développement social.

INTERVENANTS

- **S.E. M. Mário Augusto da Silva Oliveira** - Ministre des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication sociale;
- **S.E. Mme. Regan Durkin** - Directrice de Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light (HWPL);
- **S. E. Mme. Antonia Ngabala Sodonon**, Représentante d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire;
- **M. Vincent Tucker**, Président de la William Tucker 1624 Society.

Session de questions-réponses

Pause-café

Fin du Premier Jour

GMT +1

2^{ème} JOUR - 23 NOVEMBRE 2023

08h00 - 09h00

Arrivée des invités et inscription

09h00 - 09h30

Entrée des invités dans la salle de conférence

09h30 - 11h00

**PANEL III - LE RÔLE DES FEMMES DANS LES PROCESSUS DE PAIX, DE SÉCURITÉ ET
DE DÉVELOPPEMENT**

MODÉRATEURS

- **S.E. Mme. Monica Mutsvangwa** - Ministre de l'Égalité des genres, des communautés et du développement des petites et moyennes entreprises de la République du Zimbabwe;
- **Dr. Rosa Cruz e Silva** - Historienne et chargée de cours à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Agostinho Neto.

INTERVENANTS

- **S.E. Mme. Bineta Diop** - Envoyée Spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) pour les Femmes, la Paix et la Sécurité;
- **S. E. Mme. Lindiwe Sisulu** - Héroïne de la conférence régionale HERStory, Fille de combattants de la libération et Ancienne Ministre de la Défense, Afrique du Sud;
- **S.E. Mme. Suzi Carla Barbosa** - Conseillère du Président de la Guinée-Bissau pour la Politique Extérieure;
- **S.E. Mme. Luzia Inglês Van-Dúnem** - Héroïne de la conférence régionale HERStory, Générale des forces armées angolaises en réserve, Experte en télécommunications militaires et Secrétaire régionale de l'Organisation panafricaine des femmes pour l'Afrique australe;
- **Dr. Kwabena Opuni-Frimpong**, Révérend, Professeur de christianisme africain.

Séance de questions-réponses

10h30 - 11h00

Pause-café

PROGRAMME

11h00 - 12h30 **PANEL IV - LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS : PRATIQUES DE FINANCEMENT INNOVANTES DANS LE CONTEXTE AFRICAIN**

MODÉRATEURS

- **M. Xing Qu**, Directeur général adjoint de l'UNESCO;
- **Dr. José Octávio Serra Van-Dúnem** - Professeur à la Faculté de droit de l'Université Agostinho Neto et Représentant du Comité Scientifique de la Biennale de Luanda.

PANÉLISTES

- **S.E. Mme. Maria do Rosário Bragança** - Ministre de l'Enseignement supérieur, de la science, de la technologie et de l'innovation de la République d'Angola;
- **S. Ex.^a Emb. Claver Gatete**, Secretário Executivo da Comissão Económica das Nações Unidas para África (UNECA);
- **S.E. Prof. Mohamed Belhocine** - Commissaire de l'Union africaine pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation;
- **S.E. Sheikh Manssour Bin Mussallam** - Secrétaire général de l'Organisation de coopération du Sud (OSC).

Session de questions-réponses

12h30 - 13h30 Déjeuner
Exposition artistique

13h30 - 13h50 Entrée dans la salle - Représentation d'un groupe musical

13h50 - 14h00 Présentation des panélistes

14h00 - 15h30 **PANEL V - LES DÉFIS ET LES OPPORTUNITÉS DE L'INTÉGRATION DU CONTINENT AFRICAIN ET LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

MODÉRATEUR

- **Dr. Afonso Zinga** - Professeur adjoint, Faculté d'économie, Université Agostinho Neto (FECUAN).

PANÉLISTES

- **S.E. M. Benedict Okey Oramah** - Président du Conseil d'administration de Banque africaine d'import-export (Afreximbank);
- **S.E. Amb. Albert Muchanga** - Commissaire de l'Union africaine pour le développement économique, le commerce, le tourisme, l'industrie et les minéraux (ETTİM);
- **S.E. M. Ricardo d'Abreu** - Ministre des transports de la République d'Angola;
- **S.E. Mme. Ayanda Dlodlo** - Directrice exécutive du Groupe de la Banque mondiale pour l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud;
- **S.E. M. Armando Manuel**, Membre du Conseil économique;
- **Mme. Carine Kiala**, Spécialiste de la politique de gouvernance à l'Institut Tony Blair.

Session de questions-réponses

15h00 - 15h45 Coffee Break

BIENNALE DE LUANDA - 3^{ème} EDITION

16h00 - 17h30 **PANEL VI - CHANGEMENT CLIMATIQUE : DÉFIS ÉTHIQUES, IMPACT, ADAPTATION ET VULNÉRABILITÉ**

MODÉRATEUR

- Dr. Gabriel Luís Miguel - PhD et spécialiste du changement climatique.

INTERVENANTS

- S.E. M. João Baptista Borges - Ministre de l'énergie et de l'eau de la République d'Angola;
- S.E. M. Diamantino Pedro de Azevedo - Ministre des ressources minérales, du pétrole et du gaz de la République d'Angola;
- S.E. Mme. Emb. Josefa Leonel Correia Sacko - Commissaire de l'Union africaine pour l'agriculture, le développement rural, l'économie bleue et l'environnement durable;
- Mme. Hajara Haman - Coordinatrice des programmes et projets, Organisation des femmes autochtones africaines Réseau Afrique centrale, Cameroun.

Sessão de Perguntas e Respostas

18h00 **COMMUNIQUÉ FINAL** (Union africaine, République d'Angola et UNESCO)

JOUR 0 - 21 NOVEMBRE 2023

10h00 - 16h00 **ACTIVITÉ PARALLÈLE: CONFÉRENCE**

LOCALISATION: HÔTEL EPIC SANA

- THÈME: « Sauvegarde des valeurs morales, civiques et religieuses en Angola »;
- INTERVENANTS: Pasteurs et prêtres angolais et étrangers;
- ORGANISATION: Conseil des églises chrétiennes d'Angola (CICA).

2^{ème} JOURNÉE - 23 NOVEMBRE 2023

08h30 - 12h30 **ACTIVITÉ PARALLÈLE : CONFERÊNCIA**

LOCALISATION: HÔTEL EPIC SANA

- THÈME: « Collaboration financière dans un monde fragmenté - Découvrir le pitch parfait »;
- INTERVENANT: S.E. M. Benedict Okey Oramah - Président du Conseil d'administration de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank);
- PARTICIPANTS - TABLE RONDE: Présidents des conseils d'administration des banques commerciales angolaises et représentants des institutions financières internationales;
- ORGANISATION: Association bancaire angolaise (ABANC).

3^{ème} JOURNÉE - 24 NOVEMBRE 2023

09h00 - 12h00 **VISITES DE MUSÉES HISTORIQUES**

- Mémorial Agostinho Neto, Luanda
- Palais de fer, Luanda
- Musée national d'histoire militaire, Luanda
- Musée de la monnaie, Luanda
- Musée national d'anthropologie, Luanda











COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Le Cabinet du Président

Cabinet du Président

Rédactrice en chef :

Mme. Ebba Kalondo

Directeurs de la publication:

Mme. Leslie Richer (Director ICD)

Mme. Patience Zanelie Chiradza (Director GCP-PAPS)

Mme. Angela Martins (Director HHS)

Équipe éditoriale:

M. Jacob Nyoyo

Dr. Lang Fafa Dampha

Mme. Ouriatou Danfakha

M. Merouane Arim

M. Lilio Alberto Correia Duarte Rodrigues

Mme. Limi Mohamed Shash

Mme. Sandra Adong Oder

Dr. Prof. Vicensia Shule

M. Gamal Karrar

Mme. Angela Odai

Rédacteur en chef:

Mme. Christiane Yanrou-Matondo

Chef de l'Unité d'impression:

M. Henok Ayele

Mise en page et conception:

M. Ndiack Gueye

LUANDA, CAPITALE DE LA PAIX EN AFRIQUE

X: @_AfricanUnion - @AUC_PAPS, #Agenda2063

Facebook: AfricanUnionCommission

Courriel : agenda2063@africa-union.org

Web: au.int | peaceau.org | agenda2063.au.int

Tél: +251-115-517700 Ext.: 2918

Fax: +251 11 551 78 44

B.P.: 3243

Roosevelt Street (Old Airport Area)

W21K19 - Addis Ababa, Ethiopia